



Un processus de démocratie participative en 3 phases



Rencontrer



Enquête terrain

Ecouter

2 Débats



Construire



5 groupes de travail

Phase 1 – La grande enquête





Les Berrois au rendez-vous

- Une rencontre avec la population, qui a suscité un véritable engouement
- Une enquête de terrain représentative
- + de 5% de la population et près de 14 % des familles consultées

(un sondage national est jugé représentatif lorsque 0,001% de la population est interrogée)

Une large expression de la population

- 703 réponses complètes et exploitables
- 1 200 observations et suggestions
- Les Berrois se sont exprimés de manière équilibrée : hommes/femmes, jeunes et moins jeunes, tous les quartiers...

5 thématiques majeures

- Sécurité
- Economie Emploi
- Logement Mobilité
- Environnement Santé
- Education Sport Culture Loisirs

Phase 2 - Les réunions débats des 21 juin et 3 juillet 2019



Les réunions débats des 21 juin et 3 juillet, ont rassemblé un large public





Les sujets abordés :

- Extension de la vidéo-protection
- Lutte contre les incivilités
- Intensification des rondes policières et plus de sévérité dans les contrôles routiers
- Préserver et soutenir l'ancrage local des entreprises
- Favoriser l'animation économique et la proximité
- Développer la fibre optique
- Aide et assistance aux usages numériques
- Offre médicale considérée comme insuffisante
- Attentes en matière de tri sélectif
- Améliorer la propreté de l'étang
- Demandes d'information sur la qualité de l'air et de l'eau, ainsi que sur les activités industrielles
- Agir sur l'offre et l'accès au logement social
- Revoir l'organisation des transports en commun : horaires, dessertes, ponctualité, interconnexion
- Une halle des sports
- Développer l'offre sport de combat
- Créer un skate park
- Un Lycée sur Berre
- Amélioration de l'information et de l'accessibilité
- Plus de diversité dans l'offre en matière de loisirs, surtout l'été
- Améliorer l'offre culturelle et de spectacles

Phase 3 – Les groupes de travail





La sécurité : 17 septembre

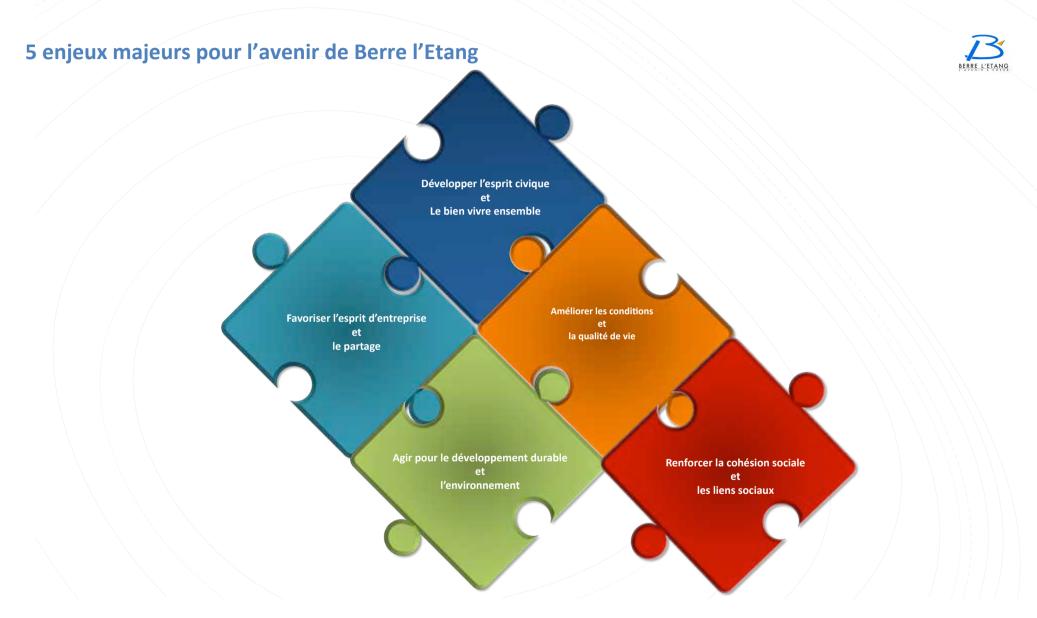
Economie – Emploi : 20 septembre

Logement – Mobilité : 26 septembre

Développement durable – Santé : 1 octobre

Education – Sport – Loisirs – Culture : 4 octobre

- La méthode employée a permis d'établir un constat sur chaque thématique, puis d'approfondir les différents sujets.
- Le rappel des actions et projets en cours, puis l'élaboration de propositions pour apporter des réponses aux enjeux sociétaux mis en évidence par la grande enquête.
- L'un des enseignements de cette phase de travaux exploratoires, est la transversalité des thématiques et l'émergence de 5 enjeux majeurs pour le territoire de Berre l'Etang.
- Chacun des enjeux est décliné dans la suite du document de synthèse.







Lutte contre l'insécurité routière :

- Le non-respect du code de la route par certains conducteurs, la vitesse excessive des véhicules, le stationnement anarchique des véhicules.
 - Revoir certaines zones de limitation de vitesse à 30 km/h.
 - Etudier le dispositif des limiteurs de vitesse sont pour certains inefficaces et dans d'autres cas en nombre insuffisant ou mal positionnés.
 - Une présence renforcée de la Police Municipale, par un effet dissuasif et des contrôles plus nombreux, résoudrait en grande partie ces problèmes.
- Eviter, à proximité des établissements scolaires les passages intempestifs de piétons aux heures d'entrées-sorties des élèves
- Eviter le stationnement anarchique, par des actions d'information-sensibilisation et un renforcement de la présence de la Police Municipale.

Lutte contre les incivilités du quotidien portant atteinte au bien vivre ensemble :

Les incivilités se manifestent sur l'ensemble du domaine public : des plaques d'égout déplacées, des barrières jetées dans l'étang après des événements festifs, du stationnement anarchique sur la voie publique, du mobilier urbain régulièrement déplacé sur la voie publique (grosses pierres, barrières, ...), des déchets abandonnés sur les espaces publics, des troubles de voisinage, du tapage nocturne.

Des actions d'information-sensibilisation sont nécessaires. Ces incivilités pourraient être prévenues ou sanctionnées efficacement par une présence renforcée de la Police Municipale, en journée et en soirée.

Lutte contre le trafic de drogue. Le trafic de stupéfiants existe dans certains quartiers générant une insécurité.

Une concertation et des liens réguliers existent entre la ville et les forces de l'ordre. L'action des forces de l'ordre n'est pas toujours visible, un travail de longue haleine s'opère en amont des interventions.

Toutefois, ceci n'est pas suffisant, et il faudrait des actions de prévention auprès des jeunes, ainsi que la présence dans les quartiers de personnels spécialisés, tels des éducateurs et médiateurs de rue.





Une société de droits et de devoirs

Les incivilités portant atteinte à l'environnement.

Les incivilités sont polymorphes : les dépôts sauvages de déchets, notamment les inertes, le non-respect des consignes pour le tri sélectif, déchets laissés au pied des points d'apport volontaire, déchets et encombrants abandonnés sur l'espace public, déjections canines.

L'existant :

- Les services existent, soit au niveau Métropolitain (collecte des ordures ménagères), soit au niveau communal (les services de la ville collectent 90 tonnes d'encombrants par mois).
- · Déchetterie. Le fonctionnement n'est pas satisfaisant, une solution doit être trouvée.
- · Le tri sélectif se met en place.
- Information communiquée via les supports Mairie.

Ce qui est en cours :

· Toilettes pour les espaces de promenade.

Les réponses nécessaires :

- · Améliorer le fonctionnement de la déchetterie.
- Développer l'information de la population.
- Conduire des actions de sensibilisation auprès des enfants et des adultes.
- Envisager un service dédié aux déchets inertes, peut-être avec paiement, si collectés « au porte à porte ».
- Des sanctions financières pour ceux qui ne respectent pas les consignes (amendes).

Signalement d'incidents ou dégradations – Réactivité des services municipaux :

Un dispositif de signalement existe sur internet, toutefois tout le monde ne semble pas au courant. Une application sur smartphone, permettrait de signaler les faits constatés, de joindre des photos, de qualifier et géolocaliser l'incident, et ainsi de déclencher plus rapidement l'intervention des services.

Renforcer, la présence et l'action de la police municipale sur la ville.

Une présence renforcée en journée et le soir, au moment où les besoins sur le terrain sont les plus importants. Ainsi l'action de la Police Municipale gagnerait en visibilité et en efficacité.

7





Le logement



L'accession au logement social : Absence de « turn over » - Un grand nombre de demandes de logement social n'aboutit pas :

- La situation sociale et financière de certaines familles Berroises ne leur permettent pas d'accéder à la propriété. Ces familles demeurent dans le parc social.
- Les ménages locataires HLM conservent leur « grand appartement » après le départ de leurs enfants. En effet, dans un grand nombre de cas, le fait de prendre un appartement plus petit et plus récent, s'accompagne d'une hausse du loyer et des charges.
- Des familles aux revenus confortables demeurent dans le parc social, et ce en dépit du dispositif des suppléments de loyer solidarité.

Les coûts lorsque les locataires HLM quittent leur appartement.

• Les bailleurs sociaux demandent aux locataires sortants, des coûts de remise en état prohibitifs. Ces bailleurs ne tiennent pas compte de la vétusté de l'appartement, et la durée du bail.

Les difficultés rencontrées avec le parc locatif privé.

- Le montant des charges est souvent élevé, et des disparités existeraient au sein de groupes d'habitation, cette information est à vérifier (certains participants, indiquant que cela n'est pas possible);
- Des logements en très mauvais état sont proposés très cher, à des familles qui ne parviennent pas à se loger dans le parc social.
- · Les travaux incombant aux propriétaires sont rarement entrepris, des problèmes de salubrité se posent.
- Plusieurs participants indiquent l'existence de structures et dispositif pour accompagner les locataires en difficulté. Il apparaît opportun de communiquer sur ce sujet.
- Des professionnels de l'immobilier s'engagent dans le conseil auprès des familles, et tentent de faire respecter les obligations incombant aux propriétaires.
- · Un besoin d'information sur les aides mobilisables pour l'accession au logement dans le parc privé, est mis en évidence.

La mise en œuvre des dispositions de la loi DALO.

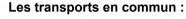
- Insalubrité des logements.
 - o Des dossiers sont montés, des résultats sont obtenus.
 - o Les personnes concernées ne sont pas toujours informées de leurs droits et de la possibilité de se faire accompagner.







- Il manque des pistes cyclables.
- Le souhait de voir une piétonisation de la ville (en partie), est cité comme un élément de qualité de vie.



- Les horaires et les dessertes des Bus ne sont pas satisfaisants. Pas de transports en commun le dimanche. Les interconnexions avec les autres dessertes notamment vers Salon de Provence, Mallemort et Marseille, posent problèmes.
- Une expérience va être menée pour le Dimanche, à la demande de la municipalité.
- L'état des bus sur certaines lignes laisse à désirer.

L'urbanisme



La redéfinition des objectifs d'urbanisme :

- Une densification de l'habitat en centre-ville.
- Le cas de la cité La Boéti, et des terrains situés de l'autre côté de la voie devraient être revus.
- Dans certaines zones, les règles d'urbanisme mériteraient d'être adaptées pour faciliter une urbanisation raisonnée.
- Redéfinir les objectifs en matière d'urbanisme pour les décennies à venir.
- Les terrains de l'ancienne base sont sans affectation, en dépit d'un potentiel intéressant.







La santé



L'éclatement de l'offre en équipements et services de santé.

- La commune travaille sur un concept de Maison médicale, qui regrouperait médecins, et d'autres professionnels de santé. Mais, le problème est d'attirer des médecins sur Berre. Il faut, en effet trois médecins généralistes, pour rendre le projet réalisable.
- Il manque certaines spécialités. Avec les départs en retraite prévisibles, de certains praticiens, des craintes sont exprimées sur le maintien d'une offre de santé satisfaisante sur la commune.

La souffrance sociale et médicale, d'une partie de la population.

- Les infirmières en première ligne. Après la visite chez le médecin, les infirmières assurent ou devraient assurer le suivi médical. Mais, il faut constater que le système de santé actuel réduit leur capacité d'intervention, en raison des quotas leur imposant une limitation d'actes.
- Certaines personnes en souffrance sociale ne se soignent pas correctement (par ex : un enfant auquel on prescrit des séances d'orthophonistes, les parents ne prennent pas rendez-vous). Chaque fois, que cela est possible les infirmières dirigent ces personnes vers des intervenants sociaux. Un lien est possible avec le CCAS.
- · La souffrance médicale est aussi, une souffrance sociale et constitue un frein majeur à l'insertion sociale et professionnelle.
- La question centrale réside dans la difficulté d'identifier où se situe le début de la problématique : « Quelle cause, pour quelles conséquences ? ».

Les équipements et services gravitant autour des questions de santé.

- Les attentes autour des médecines douces et de la naturopathie.
- L'implantation d'un centre de balnéothérapie est souhaitée, mais la question de sa viabilité économique reste entière.





Les aménagements urbains souhaités et

l'intervention des services de la Mairie :



exemple le long du port) entraîne des actes de délinquance : vols à la tire, vols de carburant...

> Pallier le manque de trottoirs et d'éclairage public dans certaines parties de la commune. Le manque d'éclairage public (par

- Retirer plus rapidement le mobilier urbain déployé à l'occasion d'événements festifs pour éviter les dégradations et les actes d'incivilité.
- Une étude est en cours pour la création d'un Skate Park
- Une salle pour la pratique des sports « indoor » est souhaitée, pour permettre la pratique des sports en salle et notamment les sports de combat.
- > Une projet d'éco-quartier est en cours.
- La nécessité de disposer d'un lieu d'animation supplémentaire.

Les participants sont d'accord, il ne s'agit pas forcément d'un lieu surdimensionné, il devrait répondre à plusieurs critères :

- Polyvalence entre les activités culturelles, sportives et de loisirs.
- Permettre les interactions avec les personnes présentes.
- Accessibilité PMR.

L'accès aux loisirs et à la culture :

Inscription à des animations ou des spectacles.

 Les horaires ne sont pas adaptés pour ceux qui travaillent (inscriptions prises pendant les horaires de bureau).









Agir sur les freins à l'emploi :

- La mobilité. L'absence de moyens de locomotion est un obstacle, il existe une association TMS, mais l'information n'est pas connue de tous l'une dessertes des transports en commun devraient être adaptés aux contingences de la zone d'emploi. Un dispositif type BlaBlaCar « Berrois » pourrait être étudié.
- Les niveaux de formation. Les emplois présents sur Berre ne correspondent pas aux niveaux de qualification des catégories socioprofessionnelles des personnes de la commune. Un projet de campus de formations est en cours.
- La garde des jeunes enfants : Une plus grande amplitude horaire pourrait résoudre cette difficulté.
- Le découragement des personnes éprouvées par le chômage de longue durée. Malgré les efforts déployés et les moyens mobilisés, un nombre important de chômeurs demeure. Des actions d'accompagnement individualisées, pourraient être un moyen efficace pour l'insertion professionnelle.
- La non maîtrise de la langue. Des actions sont menées, mais il faudrait les généraliser.

Faciliter l'accès des entreprises locales aux marchés publics :

- Un meilleur maillage entre institutions et milieux économiques afin de faciliter l'accès des entreprises de la commune à ces marchés publics.
- Lorsque cela est possible et dans le respect des règles des marchés publics, il faudrait inclure des clauses particulières. Comme des conditions d'emplois et de proximité.

Créer un outil d'animation et de communication économique à l'échelon local, 3 objectifs :

- Une action généraliste pour tous les publics d'animation et de promotion commerciale. Faire connaître le savoir-faire des commerces et entreprises Berroises et assurer également un impact plus important des actions d'animation commerciale.
- Un outil pour les créateurs d'entreprise. Partage de contacts et échanges d'expériences (une fonction de forum).
- Un circuit court dans la recherche et l'accès à l'emploi (une bourse locale du travail).
 Deux niveaux : en premier lieu recrutement et déploiement d'un « community manager » et dans un deuxième temps, la création d'une application.

Le marché de Berre, reconnu comme un élément important de la vie Berroise souffre d'une désaffection. Il faudrait assurer sa promotion, notamment par du phoning. Projet de marché couvert, en cours.

Agriculture. Travailler en faveur de la commercialisation des productions locales.



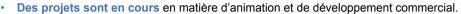
Créer les conditions favorables au développement économique

et

à l'emploi



Les conditions favorables au développement économique et à l'emploi :



- Favoriser la création d'entreprise :
 - ✓ Phase amont : un besoin d'accompagnement des porteurs de projet, pour éviter qu'ils soient isolés et se découragent. Des outils sont cités comme des facilitateurs :

Un espace dédié (incubateur),

Des actions de tutorat, si possible avec des personnes jeunes (pour éviter le choc des générations)

✓ Création d'entreprise :

La nécessité de mobiliser l'ensemble des ressources, pour :

Les études sur la viabilité du projet (étude de marché, business plan), peut-être solliciter le réseau France Initiative.

Favoriser l'accès aux financements : réseau bancaire, mais aussi le micro-crédit.

Un accompagnement pour le montage du dossier de création d'entreprise et les formalités.

L'entrainement des créateurs aux techniques de communication et de négociation.

Le tutorat pour lutter contre l'isolement, au démarrage et dans les premières années d'activité.

✓ Un lieu de rencontre d'échanges et de travail pour les milieux économiques, les porteurs de projet et les créateurs d'entreprise.

Un espace de « co-working », qui réponde aux besoins des entrepreneurs de la conception du projet, à sa création et son développement.

Un lieu de rencontres et d'échanges d'expériences, un lieu de partage des contacts et des réseaux relationnels.

Un lieu où les porteurs de projet disposeraient de moyens techniques et d'accompagnement individualisé.











Attente : une information large et transparente, accessible facilement.

- Qualité de l'air et de l'eau.
 - Il existe des organismes dédiés, qui diffusent des informations. Mais, il serait opportun de les centraliser sur un portail unique.
- Activités industrielles.
 - Une commission se réunit une fois par an.
 - · Les informations pourraient également faire l'objet d'une communication et être centralisée sur un portail d'information généraliste.

Transition énergétique.

- Énergies renouvelables :
 - <u>Éoliennes</u>: dans certains secteurs n'y a-t-il pas l'opportunité d'implanter des éoliennes? Plusieurs remarques sur les nuisances sonores générées par les éoliennes, il faudrait vraiment qu'elles soient implantées dans un endroit à l'écart des lieux de vie. En tout état de cause des restrictions sont à craindre en raison des activités aéroportuaires.
 - <u>Panneaux solaires</u>: Il existe des fermes solaires, certaines accueillies sur des terrains communaux procurent à la collectivité des recettes par redevance.

Économies sur les consommations, en énergie, de la collectivité.

- L'éclairage :
 - <u>Éclairage public</u> de la voierie et des espaces publics. Des réverbères des deux côtés d'une voie ne sont pas nécessaires, l'éclairage est tout aussi efficace lorsqu'ils sont disposés en quinconce d'un côté de la chaussée puis de l'autre.
 - Éclairage des commerces. N'est-il pas possible d'inciter les commerçants à stopper l'éclairage à partir d'une certaine heure.
- L'eau : est-il possible de faire des économies sur les consommations d'eau de la collectivité.
- > Un nombre insuffisant de pistes cyclables. Des aménagements permettraient de favoriser ce mode de locomotion et de loisir.

Adduction d'eau de certains quartiers excentrés de Berre.

- Une eau impropre à la consommation. Les raisons ne sont pas connues.
- La Métropole n'envisage pas de remédier à ce problème, en raison des coûts et du nombre limité de personnes concernées.
- Un raccordement au canal de Provence, nécessite de toute façon un traitement de l'eau pour la rendre potable. Des aides financières peuventelles être mobilisées ou être envisagées.









Le civisme et les règles du bien vivre ensemble

- Lutter contre la dévalorisation des enfants
- Les rythmes de l'enfant
- Éducation parentale

Les vecteurs de cohésion et de lien social

- Education Sport Culture Loisirs
- Inculquer les valeurs Républicaines
- Agir en faveur du civisme et du sentiment d'appartenance à une même communauté pour les parents et les enfants
- · Lutter contre l'individualisme.
- Aller vers les familles
- Lutter contre l'isolement du 4ème âge
- L'éducation citoyenne
- La base du « bien vivre ensemble » passe par un socle de valeurs communes





Le civisme et les règles du bien vivre ensemble



Lutter contre la dévalorisation des enfants. L'objectif est de redonner confiance en eux aux enfants, l'entourage familial (par manque de soutien) et l'échec scolaire font douter les enfants et les maintiennent dans une spirale de l'échec.

• Le sport, la culture, les activités, développés par les centres de loisirs peuvent être des vecteurs d'épanouissement et éviteraient que des « jeunes » expriment, dans les incivilités puis la délinguance, un mal de vivre.

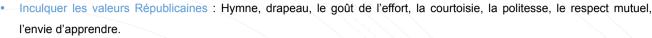
Les rythmes de l'enfant :

- Les enfants sont sollicités en permanence :
 - L'usage des écrans (smartphone, tablettes, consoles de jeu, TV), perturbe les rythmes de l'enfant. Pas assez de sommeil et une nervosité permanente nuisent à la concentration de l'enfant et s'avèrent être des causes de l'échec scolaire. Une sensibilisation des jeunes ne sera pas suffisante, il faut « éduquer » les parents.
 - Trop d'activité pour certains enfants. Il manque de repos.
 - Les enfants ne se retrouvent plus dans l'espace familial, tout va trop vite. Les participants de la réunion (intervenants dans les milieux associatif ou éducatif), citent un « besoin de câlins » des enfants. Ils se retrouvent isolés, pour certains en souffrance affective.

Éducation parentale.

- Un effacement des valeurs sociales de référence, chez certains parents, entraîne une perte de repère pour les enfants. La remise en cause de l'autorité (des enseignants notamment), est un facteur de fragilisation de l'enfant. Les parents ne respectent pas toujours l'institution éducative. S'il est vrai que l'école doit être au centre du processus d'éducation, le rôle des parents est fondamental pour l'apprentissage des règles du « bien vivre ensemble », il faut donc développer tous les vecteurs de communication et de sensibilisation.
- Des intervenants développent des actions de sensibilisation et d'éducation parentale (les MQ). Il faut renforcer ces actions, l'école ne peut en aucun cas se substituer au rôle des parents dans l'éducation au quotidien des enfants, notamment sur les règles du « bien vivre ensemble », respect, courtoisie, civisme.
- Les problèmes sociaux des familles rejaillissent sur le comportement des enfants à l'école et dans les structures de loisirs (associations, ALSH).







Agir en faveur du civisme et du sentiment d'appartenance à une même communauté pour les parents et les enfants. Parmi les objectifs pouvant être atteints par l'action des associations et des acteurs de l'éducation, du sport, des loisirs, de la culture:

- Le respect : des enseignants, des éducateurs, de l'entraineur et plus généralement le respect de l'autre.
- L'épanouissement personnel et le sentiment d'appartenance au groupe.

Contre la tendance au repli sur soi, il faut développer les formes de solidarité.

La découverte de son potentiel individuel, tout le monde ne réussit pas scolairement ou professionnellement, mais chacun de nous possède des potentialités qui ne demandent qu'à être valorisées.

Lutter contre l'individualisme. Il s'agit d'une action de longue haleine, les associations dans les différents domaines des sports, de la culture, des loisirs contribuent déjà à renforcer tant un sentiment d'appartenance à un groupe, à un projet que

Les vecteurs de cohésion et de lien social.

Education – Sport – Culture – Loisirs































le plaisir de s'épanouir collectivement.

- La fréquentation des associations dans ces domaines peut passer par une communication mieux adaptée en utilisant les nouveaux outils, tels que les réseaux sociaux et les applications numériques.
- Une journée des associations, pour faire connaître au plus grand nombre les activités culturelles, sportives, de loisirs est citée.
- La lutte contre l'isolement du 4ème âge. Proposer des activités adaptées, par exemple randonnées pédestres avec circuits de découverte de la nature.
- · L'éducation citoyenne. Par exemple, poursuivre les actions de prévention routière au-delà de l'école primaire. Mais, aussi développer des actions spécifiques : campagnes de communication, spectacles culturels.





Les vecteurs de cohésion et de lien social

Education - Sport - Culture - Loisirs



























 La résolution des problématiques sociétales liées aux conditions de vie des parents et des enfants, doit passer par l'épanouissement personnel et le lien social. La culture, le sport et les loisirs participatifs (randonnées, activités de cuisine), peuvent jouer un rôle majeur.

Cette affirmation passe par **une consolidation des associations**, elles bénéficient déjà de moyens importants (infrastructures, subventions). Mais il est possible de les aider à renforcer leur impact auprès de la population, notamment par :

- Une large concertation avec l'ensemble des acteurs du monde associatif, pour développer complémentarité et convergence dans leurs actions.
- La communication. Utilisation des outils numériques pour concentrer l'information et la rendre plus percutante.
- Une journée des associations, pour mieux faire connaître le tissu associatif.
- La base du « bien vivre ensemble » passe par un socle de valeurs, qui doit être partagé par tous (ou du moins le plus grand nombre). L'ensemble des acteurs publics et associatifs doivent développer un plan d'actions commun.

En conclusion:





> Un sentiment de satisfaction sur le niveau des services proposés se dégage.

> Berre est une ville, dans laquelle il fait bon vivre.

• État : Bruit généré par les avions

Etat et Région : Emploi et formation

• Métropole : port, poubelles, certaines portions de voierie

• Des actions d'information et de pédagogie en direction des enfants et des adultes sont nécessaires : sécurité routière, civisme...

• Une nouvelle organisation et un redéploiement de la Police Municipale permettraient de résoudre un grand nombre de problématiques et renforceraient le sentiment de sécurité présent dans la ville.

Les pistes d'action:

- La culture, le sport et les loisirs participatifs, peuvent jouer un rôle majeur. Cette affirmation passe par une consolidation du tissu associatif
- Agir pour casser les réflexes individualistes, et amener les acteurs institutionnels, associatifs et économiques à découvrir l'intérêt d'agir ensemble
- La mairie apparaît comme le point central à partir duquel, des actions d'animation, de cohésion sociale et de développement local doivent être articulées et déclinées
- La communication est un vecteur de lien social à développer avec les nouvelles technologies. Celles-ci peuvent permettre une plus grande efficacité dans la recherche d'emploi, la création d'entreprises, l'animation commerciale, le co-voiturage, la culture, le sport, les loisirs... La création d'une application « Berroise » serait un +.
- Un lieu dédié à l'incubation de projets, à la création d'entreprises et la vie des entreprises.



